

LES ENJEUX LOCAUX.

Emmanuelle HELLOT-CINTRACT, porte-parole du Collectif Vélo Saint-Germain Boucles de Seine ouest a présenté nos propositions.

Le tracé du VIF sur la D186 est une évidence, il coïncide totalement avec le schéma cyclable du département des Yvelines 2021/2027 et le plan vélo 2019/2026 de la communauté d'agglomération St Germain Boucles de Seine (CASGBS). Lien : [Feuilleter le Plan Vélo](#)

Le département des Yvelines a conçu un projet de piste sur la D186 concomitamment à l'adoption du VIF régional. Ce projet départemental présente certains aspects positifs, mais il est aussi très loin du haut niveau de service défini par le cahier des charges du VIF. Il n'est donc pas subventionnable par la région. À peine réalisé, il aurait déjà été obsolète et voué à être repris pour être mis en conformité à l'horizon 2030 avec le VIF ! La réalisation de ce projet ancien est d'ailleurs suspendue, notamment du fait des restrictions budgétaires décidées par le département en 2024.

Nous pensons donc qu'il est opportun de mettre à profit ce délai pour définir un projet conforme au VIF et au schéma directeur de la région IDF (et donc subventionnable !)

Le réseau local de nos bénévoles des différentes associations connaissent bien la boucle et, avec l'appui technique du Collectif vélo IDF, a conçu des propositions réalistes permettant de créer une piste cyclable au plus près du cahier des charges du VIF, tout en intégrant les contraintes d'acceptabilité sociale par rapport au trafic routier.

Le projet de nos associations s'appuie sur plusieurs points déjà consensuels entre le département, les maires et les usagers :

- respect de l'alignement d'arbres existants,
- piste à une direction implantée de chaque côté du boulevard (« deux pistes unidirectionnelles »)
- création d'un giratoire sur la place de la République (dit rond-point du Pecq).

Nous avons choisi de mettre en avant lors de la réunion publique nos propositions portant sur le tronçon central de la piste, entre le boulevard de la République de Chatou et la place de la République du Vésinet, où il est possible et réaliste de concevoir une piste pleinement conforme au cahier des charges du VIF. Mais bien entendu, ce tronçon disposera d'une continuité, la piste sécurisée allant de la porte Maillot à la place Royale de St Germain.